

Troisième Partie :

Pédagogie rhétorique

Το τέλος προς τούτον ἐστίν, λέγω δὲ τὸν ἀκροατήν.¹

L'étude de l'énonciation dans les discours, d'une part, et l'analyse des moyens et des stratégies de leur argumentation, d'autre part, ont montré toutes deux que le livre des *Actes des apôtres* constitue *un modèle rhétorique*. Des règles de composition gouvernent discours et narration : on peut en déduire un modèle. Discours et narration relèvent de l'entreprise de persuasion à l'intention dernière du lecteur : il s'agit d'une œuvre rhétorique. Le genre historiographique du texte est utilisé dans le but de persuader. L'histoire racontée vise en effet à conforter, transformer et influencer les convictions et la pratique de destinataires chrétiens.

L'enseignement des *Actes* se présente sous la forme d'une narration des « actions d'apôtres ». Ainsi, la dimension didactique de l'œuvre se s'exprime pas de manière théorique, mais pratique (πραξις). Pédagogue, l'auteur des *Actes* sollicite le travail d'adhésion du lecteur et suscite son questionnement au moyen de procédés rhétoriques. Nous allons à présent déployer les modes et les objectifs de la pédagogie rhétorique destinée au lecteur du texte.

Dans cette troisième partie, nous verrons en premier lieu comment la *composition rhétorique* de l'œuvre appelle une intense activité de lecture. Celle-ci rend intelligible le but perlocutoire de l'œuvre : exercer le ministère de la parole selon le modèle paulinien. Nous présenterons ensuite les éléments de la *pédagogie pratique* que propose le texte : une formation pour agir induite par ce modèle raconté. Enfin, nous établirons qu'une *pragmatique de la réception* permet de récapituler et d'articuler l'ensemble.

¹ « C'est à lui, j'entends l'auditeur, qu'est orientée la fin. » : ARISTOTE, *Rhétorique*, Livre I, Ch. 3, 1358b, p. 83.